

MUNICIPALITÉ
SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINÉ

BUDGET 2016

ADOPTÉ LE 14 DÉCEMBRE 2015



Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine

88, avenue Saint-Patrick • Saint-Joseph-de-Coleraine (Québec) G0N 1B0

Tél. : (418) 423-4000 • Téléc. : (418) 423-4150

coleraine@bellnet.ca

BUDGET 2016

ACTIVITÉS FINANCIÈRES

REVENUS :

	BUDGET 2016		BUDGET 2015	ÉCART	%
Taxes :					
Sur la valeur foncière	1 851 530.00 \$		1 876 451.00 \$	(24 921.00 \$)	-1%
Eau	93 340.00 \$		93 569.00 \$	(229.00 \$)	0%
Égouts	40 128.00 \$		40 194.00 \$	(66.00 \$)	0%
Ordures	189 794.00 \$		188 618.00 \$	1 176.00 \$	1%
Assainiss. des eaux usées	57 188.00 \$		51 783.00 \$	5 405.00 \$	10%
Terrains vagues desservis	4 186.00 \$		4 186.00 \$	0.00 \$	0%
Total des taxes :	2 236 166.00 \$	2 236 166.00 \$	2 254 801.00 \$	(18 635.00 \$)	-1%
Paiement tenant lieu de taxes	41 243.00 \$		40 043.00 \$	1 200.00 \$	3%
Revenus de transferts	300 956.00 \$		257 566.00 \$	43 390.00 \$	17%
Services rendus	169 244.00 \$		157 299.00 \$	11 945.00 \$	8%
Imposition de droits	74 500.00 \$		60 650.00 \$	13 850.00 \$	23%
Amendes et pénalités	7 000.00 \$		25 000.00 \$	(18 000.00 \$)	-72%
Intérêts	34 500.00 \$		30 287.00 \$	4 213.00 \$	14%
Autres revenus	25 000.00 \$		20 000.00 \$	5 000.00 \$	25%
Total :	652 443.00 \$	652 443.00 \$	590 845.00 \$	61 598.00 \$	10%
TOTAL DES REVENUS :		2 888 609.00 \$	2 845 646.00 \$	42 963.00 \$	2%

AFFECTATIONS

Aff. du surplus accumulé non-affecté (budget 2016)	225 000.00 \$		34 235.00 \$	190 765.00 \$	557%
Fonds de roulement	44 486.00 \$		- \$	44 486.00 \$	
Aff. du surplus accumulé non-affecté (Remb.règl.#527-2008)	(17 400.00) \$		(17 400.00) \$	0.00 \$	0%
Total :	252 086.00 \$	252 086.00 \$	16 835.00 \$	235 251.00 \$	
TOTAL DES REVENUS & AFFECTATIONS		3 140 695.00 \$	2 862 481.00 \$	278 214.00 \$	10%

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Administration générale	472 331.00 \$		485 222.00 \$	(12 891.00 \$)	-3%
Sécurité publique	321 258.00 \$		316 436.00 \$	4 822.00 \$	2%
Transport	796 851.00 \$		752 073.00 \$	44 778.00 \$	6%
Hygiène du milieu	513 679.00 \$		506 819.00 \$	6 860.00 \$	1%
Santé et bien-être	13 704.00 \$		3 773.00 \$	9 931.00 \$	263%
Aménagement, urbanisme et développement	215 427.00 \$		111 444.00 \$	103 983.00 \$	93%
Loisirs et culture	292 140.00 \$		293 210.00 \$	(1 070.00 \$)	0%
Frais de financement	99 685.00 \$		116 119.00 \$	(16 434.00 \$)	-14%
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :	2 725 075.00 \$	2 725 075.00 \$	2 585 096.00 \$	139 979.00 \$	5%

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES :

Remboursement en capital	247 320.00 \$		240 380.00 \$	6 940.00 \$	3%
Immobilisations	168 300.00 \$		37 005.00 \$	131 295.00 \$	355%
TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES :	415 620.00 \$	415 620.00 \$	277 385.00 \$	138 235.00 \$	50%
TOTAL DÉPENSES & AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES :		3 140 695.00 \$	2 862 481.00 \$	278 214.00 \$	10%

EXCÉDENT NET : - \$ - \$ 0.00 \$



Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine

88, avenue Saint-Patrick • Saint-Joseph-de-Coleraine (Québec) G0N 1B0

Tél. : (418) 423-4000 • Téléc. : (418) 423-4150

coleraine@bellnet.ca

Explications sur le budget 2016

Voici les orientations budgétaires prises pour 2016

1. Au courant de l'année 2015, la Municipalité a subi une perte d'évaluation minière de de 3 500 000 \$ ce qui occasionne une perte de revenus de taxation en 2016 de plus de 63 000 \$. Après un exercice rigoureux de réduction des dépenses et en considérant une augmentation de 1.7 % des coûts d'électricité, le conseil municipal a décidé d'utiliser sa réserve financière pour un montant de 225 000 \$ pour minimiser le plus possible l'impact sur le compte de taxes des contribuables.
2. Une hausse de 0.02 \$ sur la taxe foncière générale de base a été appliquée ce qui porte le taux à 0.85 \$ / 100 \$ d'évaluation pour le secteur résidentiel et une augmentation de 0.04 \$ pour le secteur commercial et industriel, le taux de 2016 sera à 1.8 $\frac{1}{2}$ \$ / 100 \$.
3. Les taxes pour le financement des différents travaux se lisent comme suit :

RÈGL. EMPRUNT	2016	AUG. vs 2015	TAXATION
549 – Camion autopompe	0.0114 \$ / 100 \$	+ 0.0003 \$ / 100 \$	Ensemble de la Municipalité
564 – Chemin du 10 ^e -Rang	0.0438 \$ / 100 \$	- 0.0032 \$ / 100 \$	Ensemble de la Municipalité
566 – Chemin du Barrage	0.0304 \$ / 100 \$	+ 0.0005 \$ / 100 \$	Ensemble de la Municipalité
TOTAL	0.0856 \$ / 100 \$	- 0.0024 \$ / 100 \$	Ensemble de la Municipalité
479 – Eau potable	0.0091 \$ / 100 \$	- 0.0002 \$ / 100 \$	Secteur urbain
504 – Eau potable	0.0570 \$ / 100 \$	- 0.0005 \$ / 100 \$	Secteur urbain
527 – Eau potable	0.0320 \$ / 100 \$	- 0.0005 \$ / 100 \$	Secteur urbain
574 – Rue Rousseau/Saint-Patrick	0.0152 \$ / 100 \$	- 0.0033 \$ / 100 \$	Secteur urbain
TOTAL	0.1989 \$ / 100 \$	- 0.0069 \$ / 100 \$	Secteur urbain

4. Concernant les taxes de services, après un effort considérable, il a été possible de maintenir la taxe d'eau et d'égout au même taux que 2015. Pour la taxe sur l'assainissement des eaux, une augmentation considérable a dû être appliquée pour couvrir les frais des mandats additionnels confiés à la firme responsable de la gestion de nos installations suite à la modification de la réglementation provinciale. Pour ce qui touche la taxe des matières résiduelles, malgré une économie pour la disposition des déchets, puisque nous les transporterons vers Bury en 2016, une légère hausse a été nécessaire pour couvrir un nouveau service à venir pour la récupération de différents matériaux.
5. Afin de minimiser l'impact pour les contribuables, le conseil municipal a choisi d'affecter une somme de 225 000 \$ provenant du surplus accumulé non affecté pour couvrir les différents projets, investissements prévus et également pour atteindre l'équilibre budgétaire des dépenses de fonctionnement. Voici les différents éléments expliquant l'affectation du surplus :
 - Dans le cadre du programme DEC le CDICC va recevoir une subvention pour des travaux d'amélioration de leur bâtiment pour près de 700 000 \$ et la Municipalité

doit contribuer à la hauteur de 10 % soit 70 000 \$ et le conseil veut que ce montant soit financé par le surplus;

- Mandat de 13 500 \$ confié à RCGT pour la préparation d'un cadre financier 2016-2021 et pour analyser différents scénarios concernant l'aréna;
- Mandat de 9 000 \$ à SNC Lavalin pour une demande de CA pour l'enlèvement de sédiments au Lac Rond;
- Affectation de 11 500 \$ du surplus accumulé réservé pour la réduction de calcaire pour l'achat de compteurs d'eau;
- Un montant de 21 000 \$ pour des travaux de fossés et remplacement de ponceaux au Lac Rond et Petit lac Saint-François;
- Un montant de 100 000 \$ provenant du surplus est affecté au budget 2016 pour atteindre l'équilibre budgétaire.

6. Maintien des activités de 2015 pour 2016.

Voici donc les éléments importants considérés dans la préparation budgétaire :

REVENUS :

	2015	2016	ÉCART
Taxes sur la valeur foncière	1 876 451 \$	1 851 530 \$	- 24 921 \$
Subv. Prise en charge réseau routier	69 500 \$	113 513 \$	43 808 \$
Droits de mutations immobilières	47 000 \$	59 000 \$	12 000 \$
Amendes et pénalités	25 000 \$	7 000 \$	- 18 000 \$

DÉPENSES :

	2015	2016	ÉCART
Frais de téléphone administration	10 597 \$	4 000 \$	- 6 597 \$
Greffe	11 292 \$	2 000 \$	- 9 292 \$
Service d'évaluation de la MRC	63 266 \$	70 710 \$	7 444 \$
Réfection trottoirs et stationnements	9 546 \$	14 000 \$	4 454 \$
Débroussaillage	4 773 \$	10 000 \$	5 227 \$
Contrat de déneigement	205 198 \$	266 612 \$	61 414 \$
Sablage et entretien d'hiver	26 772 \$	0 \$	-26 772 \$
Serv. Tech. Eaux usées	11 917 \$	20 500 \$	8 583 \$
Collecte des déchets	69 423 \$	87 083 \$	17 660 \$
Collecte gros déchets	15 300 \$	10 000 \$	- 5 300 \$
Tonnage disposition des déchets	80 124 \$	61 200 \$	- 18 924 \$
Serv. Tech. Cours d'eau	1 000 \$	11 300 \$	10 300 \$
Vidange fosses septiques	56 312 \$	50 000 \$	- 6 312 \$
Projet GRT – Hébergement Coleraine	0 \$	10 000 \$	10 000 \$
Entr. Rép. Réfrigération - Aréna	19 0393 \$	14 000 \$	- 5 093 \$

**Tableau comparatif des taxes de services et taxe foncière
(2015 vs 2016)**

Type de taxe	2015 (résidentiel) (résidentiel)	2016 (résidentiel) (résidentiel)	2015 commercial	2016 commercial	2015 combiné	2016 combiné
Eau	152.00 \$	152.00 \$	188.00 \$	188.00 \$	265.00 \$	265.00 \$
Égouts	66.00 \$	66.00 \$	112.00 \$	112.00 \$	139.00 \$	139.00 \$
Assainiss. des eaux usées	85.00 \$	94.00 \$	137.00 \$	152.00 \$	195.00 \$	216.00 \$
Ordures	159.00 \$	160.00 \$	336.00 \$	338.00 \$	420.00 \$	422.00 \$
TOTAL (pour les 4 services) :	462.00 \$	472.00 \$	773.00 \$	790.00 \$	1 019.00 \$	1 042.00 \$
Augmentation globale de (\$) :		10.00 \$		17.00 \$		23.00 \$
		2.16%		2.20%		2.26%

N.B. :

* La taxe d'ordures pour les habitations saisonnières (chalets) sera à 94.00 \$ en 2016

* La taxe de service sur les terrains vagues desservis sera à 131.00 \$ en 2016

TAXE FONCIERE 2016	2015	2016
Taux de base (du 100\$ d'évaluation)	0.83 \$	0.85 \$
Taux non-résidentiels (du 100\$ d'éval.)	1.78 \$	1.8% 2
Taxe de secteur (#479-504-527-574)	0.12 \$	0.11 \$
Taxe spéciale (#549-564-566)	0.09 \$	0.09 \$
		Aug. de 0.02 \$ Aug. de 0.04 \$ Secteur urbain À l'ensemble

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2016 - 2017 - 2018

	FINANCEMENT	2016	2017	2018
ADMINISTRATION				
Immo. Bâtisse (Hôtel de ville)	À déterminer		200 000.00 \$	
Achat d'un ordinateur et écran	Surplus accumulé	2 000.00 \$		
Achat d'une enseigne numérique - logo municipal - pancartes de bienvenue	Surplus accumulé	25 000.00 \$		
SECURITE PUBLIQUE (INCENDIE)				
Matériel & équipements - incendie	Fonds général	7 200.00 \$		
Aménagement d'un point d'eau en zone non-urbaine tel que prévu au schéma	Fonds général	5 000.00 \$		
VOIRIE (STRUCTURE DE RUES, TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENTS)				
Achat d'équipements de voirie	Surplus accumulé	10 100.00 \$		
Achat d'un souffleur pour installer sur la rétrocaveuse	Fonds de roulement	66 000.00 \$		
Travaux d'infrastr. Lac Rond et Petit lac Saint-François (fossés,ponceaux,pavage)	Surplus accumulé	21 000.00 \$	211 000.00 \$	
Remplacement du ponceau à la charge du Lac Rond	À déterminer		100 000.00 \$	
Travaux d'infrastr. Chemin d'accès au Lac Caribou (2.9 km)	À déterminer		500 000.00 \$	
Travaux d'infrastructures dans le secteur urbain	À déterminer		100 000.00 \$	
HYGIENE DU MILIEU (AQUEDUC & EGOUTS)				
Achat et installation de compteurs d'eau	Taxe de service	17 000.00 \$		
Modification du procédé d'épuration des eaux à Vimy	À déterminer		300 000.00 \$	
LOISIRS ET CULTURE (équipements & bâtiments)				
Asphaltage d'une portion du terrain de tennis (Projet deck hockey)	Surplus accumulé	15 000.00 \$		
TOTAL PAR ANNEE :				
		168 300.00 \$	1 434 500.00 \$	100 000.00 \$